

et chère mémoire" de M. Waldeck-Rousseau et s'irriter contre ceux qui "s'obstinent à voir en lui un persécuteur", ce n'était pas banal. L'amitié la plus fervente ne saurait excuser de tels écarts de plume et de sentiments. N'en déplaise au révérend Père, dans le monde entier, les catholiques fidèles considèrent M. Waldeck-Rousseau comme un persécuteur de l'Eglise. Persécuteur élégant, habile, intelligent et disert, mais d'autant plus coupable. C'est lui qui a déchaîné l'orage. C'est lui qui a dénoncé aux sectaires le péril congréganiste. C'est lui qui a fait miroiter devant les cupidités en arrêt le milliard chimérique des moines et des sœurs. C'est lui qui a groupé dans le parlement la majorité anticléricale nécessaire à l'adoption de sa loi liberticide. C'est lui qui a fait élire ensuite une majorité encore plus jacobine que la précédente, forgeant ainsi de ses propres mains l'instrument de persécution et d'ostracisme brutal dont M. Combes s'est servi avec fureur dans son œuvre de destruction. Sa culpabilité, sa responsabilité ne sauraient être niées. Et il est vraiment stupéfiant de voir un religieux apporter à sa tombe, non pas seulement le tribut de ses prières, mais celui de son admiration et de ses éloges. Nous savions que le révérend père était féru de l'esprit novateur. Nous avons lu, il y a quelques années, un ouvrage de lui sur la déclaration des droits de l'homme qui nous avait paru très risqué. Sa lettre vient nous démontrer qu'il est décidément fort aventureux.

Au sujet de M. Waldeck-Rousseau et du P. Maumus, la *Vérité française* publie les lignes suivantes :

" Dans un récent article, à propos de la mort de M. Waldeck-Rousseau, la *Croix de Paris* dit : " Il est certain aujourd'hui que l'auteur du discours de Toulouse et de la loi du 1er juillet 1901 *vivait*, lorsqu'il reçut les derniers sacrements. "

" Ce qui est non moins certain, c'est que depuis quelque